



ASSE  
CAMPAGNES  
VIVANTES 82

# AGROFORESTERIE EN TARN-ET-GARONNE

Intégrez l'arbre dans vos parcelles pour améliorer la performance de votre système de production agricole

**L'AGROFORESTERIE**, désigne les pratiques associant les arbres avec les cultures et/ou animaux sur une même parcelle agricole. La présence des arbres en bordure ou en plein champ est intentionnelle, et permet d'améliorer le système de production grâce aux divers bénéfices de cette association.

En France, on retrouve par exemple le sylvopastoralisme (objectifs forestiers et pastoraux), les pré-vergers, les joualles (fruitiers tuteurs de la vigne), les bocages, ou les cultures intercalaires dans les vergers (fruitiers, truffiers, noyeraies, vigne...).

L'agroforesterie peut s'appliquer à toutes les cultures (arboriculture, maraichage, grandes cultures, viticulture...) et tous les élevages (ovin, bovin, équin, porc, volailles...). Des aménagements agroforestiers adaptés sont à imaginer en fonction de chaque système de production agricole.

## Les multiples intérêts de l'Agroforesterie

### Nouvelles productions sur la parcelle

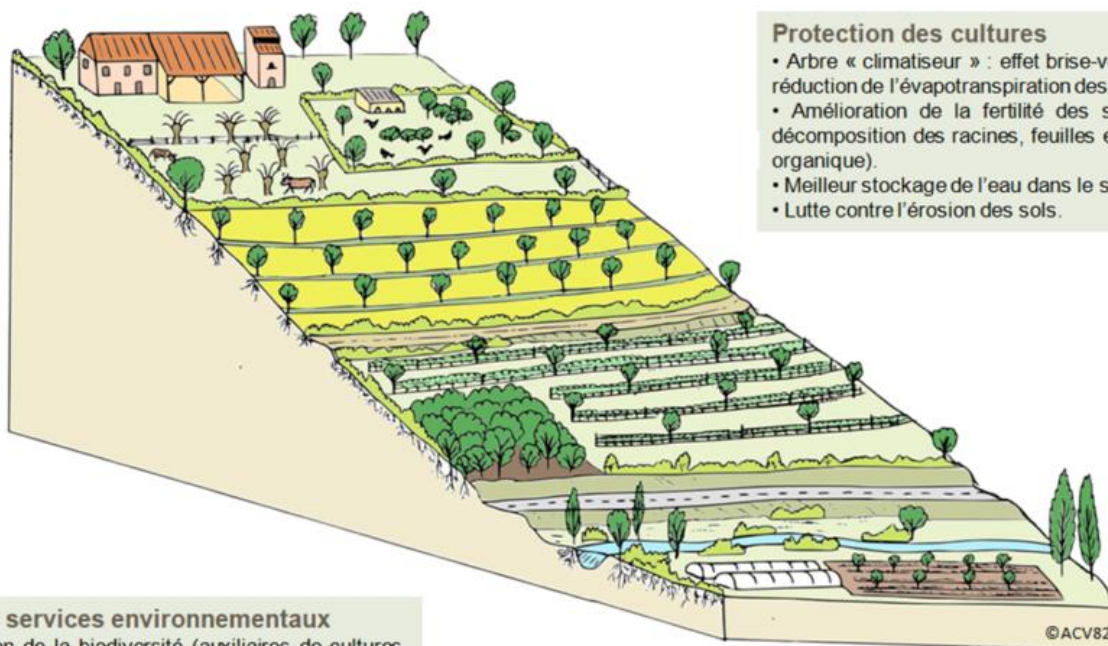
Bois d'œuvre, bois de chauffage, piquets, BRF, paillage, litière, fourrage, fruits, miel, fleurs, etc.  
Nouveaux revenus constituant un excellent capital sur pied, diversifié, augmentant la valeur de l'exploitation.

### Protection des animaux

- Animaux plus tranquilles, protégés des excès climatiques (soleil, pluie, vent), moins sensibles aux maladies, se déplaçant et consommant davantage sur les parcours plein air.
- Meilleure performance :
  - Parcours volailles : Indice de consommation amélioré, poids vif augmenté.
  - Pâturage bovins : Augmentation de la production de lait et de viande jusqu'à 30-40% pour un système avec 9 mois de pâturage.
- Herbe plus verte, plus appétante et plus grasse. Elle est plus riche en minéraux et acides gras.
- Feuillage, complément fourrager notamment pendant les périodes de sécheresse.

### Protection des cultures

- Arbre « climatiseur » : effet brise-vent et ombrage, réduction de l'évapotranspiration des cultures.
- Amélioration de la fertilité des sols grâce à la décomposition des racines, feuilles et fruits (matière organique).
- Meilleur stockage de l'eau dans le sol
- Lutte contre l'érosion des sols.



### Paysage et services environnementaux

- Augmentation de la biodiversité (auxiliaires de cultures, pollinisateurs).
- Stockage de carbone.
- Récupération des éléments lessivés (azote).
- Diversité des paysages et valorisation agro-touristique

**Un système plus performant**  
Rentabilité globale de la parcelle augmentée  
(gain de biomasse de plus de 30%).

©ACV82

# LES MODALITÉS

## L'Accompagnement proposé

**Adhésion** : Vous adhérez à l'association pour enclencher la démarche.

**Premier échange** : Nous entrons en contact avec vous pour discuter de votre projet et convenir d'une date de rendez-vous (téléphone, e-mail).

**Diagnostic** : Visite de terrain et discussions autour des objectifs de la plantation, choix de l'itinéraire technique, premières ébauches de tracés, etc.

**Étude du projet** : Nous vous faisons une proposition d'aménagement sous forme de cartographie. Après votre validation, nous vous envoyons le devis correspondant. Un acompte de 30% permet alors de réserver les plants et d'obtenir la suite de l'accompagnement (itinéraire technique, liste des essences champêtres adaptées, etc).

**Gestion du dossier** : Nous vous appuyons pour le montage du dossier de demande de subventions (cas de la mesure PDR, 821).

**Fourniture** : Nous vous fournissons des jeunes plants champêtres, en racines nues, des protections contre la faune et du paillage biodégradable.

**Plantation** : Vous plantez en suivant nos conseils (en direct + fiches techniques).

**Formation** : Nous vous invitons à des formations de plantation et d'entretien, de taille de formation ou en têtard, etc.

**Suivi sur 3 ans** : Nous vous proposerons de venir suivre vos plantations et vous fournirons les regarnis si nécessaire à n+2.



## Tarifs & Aides à la plantation

Nous mobilisons des aides financières à la plantation des systèmes agroforestiers en fonction des caractéristiques de chaque projet. Nous proposons deux programmes :

- **La mesure 821 du Programme de développement rural (PDR) d'Occitanie** : sous conditions d'éligibilité et de cohérence avec votre projet.
- **Le programme Agroforesterie de l'association Campagnes Vivantes 82** : sans conditions d'éligibilité particulières et plus flexible sur le type d'agroforesterie souhaité.

	Mesure 821 du PDR		Programme Agroforesterie de Campagnes Vivantes 82
	Toutes Agroforesteries	Cas des élevages (bovin, ovin, équidés, porcins)	Toutes Agroforesteries
Contenu du programme	Conseil + Appui technique + Plants + Paillage biodégradable + Protection gibier	Conseil + Appui technique + Plants + Paillage biodégradable + Protection gibier + <b>Protection spécial élevage</b>	Conseil + Appui technique + Plants + Paillage biodégradable + Protection gibier
Coût HT par plants	14,75 €	34,75 €	18 €
Montant après déduction des aides	2,95 €	6,95 €	6,50 €

*Ces tarifs sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent varier selon le choix des fournitures. Des compléments de financements pourront être mobilisés par le porteur de projet (aides privées, financement participatif etc.)*

# A RETENIR !

## CALENDRIER DU PROGRAMME



## A PROPOS DES ARBRES

### Des essences locales

Ce sont plus d'une cinquantaine d'essences locales différentes qui sont intégrées dans les haies chaque année, telles que :

Érable champêtre, Alisier torminal, Frêne commun, Chêne pédonculé, Cornouiller sanguin, Prunellier, Fusain d'Europe, Laurier tin, Églantier, Néflier, Pommier sauvage, Prunier domestique, Cognassier, Sureau noir, Troène des bois, Arbousier, Viorne lantane, Nerprun alaterne...

### Fruitiers et arbres exogènes

Si vous tenez à implanter des arbres exogènes ou des arbres fruitiers greffés, nous pourrons vous accompagner à travers **notre conseil** (contact de pépiniéristes spécialisés, critères de choix des plants, emplacements...) et la **fourniture de matériel de protection** complémentaire. Nous privilégierons l'accompagnement des projets intégrant aussi des plantations champêtres. Sachez que nous ne fournissons que des plants champêtres.

### Végétal Local

Plus de la moitié des plants fournis à nos adhérents sont labellisés 'Végétal Local'. Cette marque **garantit l'origine et la qualité des plants**. En effet, ils sont issus de graines récoltées par nos soins et ceux de nos collègues des départements voisins. Ainsi, ces plants proviennent tous de la zone Sud-Ouest, ce qui offre la garantie qu'ils soient **adaptés aux conditions écologiques de nos territoires**.

Dans le cadre de la mesure 821 il y a obligation de fournir des plants certifiés MFR (matériel forestier de reproduction).



## Vous êtes intéressé.es ?

Vous pouvez adhérer directement (sur [cette page](#)), ou bien nous contacter pour obtenir plus d'informations

Audrey BECHE - Technicienne Agroforesterie  
05.63.39.55.70 - [contact@campagnesvivantes82.fr](mailto:contact@campagnesvivantes82.fr)  
40 TER Avenue du Chasselas, 82200 Moissac  
<https://campagnesvivantes82.fr>